

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Francis Ntolo Eya'a: " Les lois que nous votons visent l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes "

Propos recueillis par : E. EBANG-MVE
Bitam/Gabon

L'union : Député du 3e siège du Ntem et secrétaire du Groupe parlementaire PDG, quel bilan faites-vous de la session ordinaire qui a pris fin le 30 juin dernier ?

Francis Ntolo Eya'a : Le rôle d'un député est de voter les lois, de consentir l'impôt, de contrôler l'action du gouvernement et d'évaluer les politiques publiques. Lors de la session ayant pris fin le 30 juin 2021, nous avons adopté 39 lois au nombre desquelles celles portant règlement du budget de l'État de l'année 2019, autorisant l'État à contracter des emprunts, la loi de finances rectificative 2021...

... mais encore ?

- Je souligne l'intense activité menée à l'international par le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, dans le cadre de la diplomatie interparlementaire. L'un des résultats tangibles de cette activité est l'élection d'un de nos collègues au poste de vice-président du Parlement panafricain dont le siège est en Afrique du Sud. J'ai cité l'honorable François Ango Ndoutoumou, député du 1er siège du département du Haut-Ntem (Minvoul), dans la province du Woleu-Ntem. Je noterai enfin, la publication par l'institution du "Livre blanc pour la Paix". Une idée originale du président Faustin Boukoubi. Tous les députés de la 13e législature et des personnalités diverses ont été invités à s'exprimer, afin de lancer un message fort pour la Paix dans notre pays et dans le monde.

Nombre des Gabonais semblent ne plus être en phase avec leurs députés à cause de certaines lois que vous votez...

- Je ne suis pas de votre avis car, les lois que nous votons visent principalement deux objectifs: permettre au gouvernement de mettre en œuvre des politiques qui concourent à l'édification

d'un État de droit et à l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes. Ces lois visent également à mieux insérer notre pays dans le concert des nations. Le premier volet de votre question semble faire allusion à la dépénalisation de l'homosexualité, qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive.

Et que dites-vous à ce propos ?

- Je pense que l'opinion a assimilé, mais à tort, la dépénalisation à la reconnaissance de fait, des mariages homosexuels. Notez que le Code civil et le Code pénal, que nous avons également voté, consacrent uniquement les mariages entre deux personnes de sexes opposés. Nous avons, en cela, respecté nos us et coutumes (...). La principale loi qui offre au gouvernement les moyens d'améliorer les conditions de vie de nos compatriotes est la loi de finances qui permet de poursuivre les réformes structurelles, procéder à l'exécution du Plan d'accélération de la transformation (PAT) tout en renforçant le système de santé et de protection sociale. Nous avons aussi contribué à la ratification de deux ordonnances qui prorogeaient les mesures sanitaires de prévention, de lutte et de riposte contre la pandémie de Covid-19.

Un mot à vos électeurs ?

- Aux populations du district de Bikondom dont les limites épousent celles du 3e siège du département du Ntem, je dis que les lois votées prennent en compte leurs besoins quotidiens. La concrétisation sur le terrain est progressive. Les illustrations récentes sur le terrain, et pour lesquelles nous tenons à remercier le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, sont l'électrification et l'adduction en eau potable à Bikondom. La visite du chantier effectuée au mois de juin dernier par le ministre de l'Énergie, Alain-Claude Bilie-By-Nze, est l'autre preuve qui indique qu'aucune région du pays n'est oubliée.



Le député de Bikondom Francis Ntolo Eya.

Photo: PME

Estuaire : Mistoul en tournée "des popotes"



Un instantané de la remise de matériels divers au dispensaire de Louis par la sénatrice Flore Mistoul.

Photo: L.R.A.

L.R.A.
Libreville/Gabon

RENDRE compte des activités parlementaires, faire acte de solidarité envers ses électeurs et recueillir leurs doléances: c'est l'objet des retrouvailles, le 20 août dernier, entre la sénatrice Flore Mistoul et ses électeurs du 1er siège de la commune de Libreville regroupant les 1er, 2e et 3e arrondissements. Des mairies du 2e au 1er arrondissements en passant par le

centre social de Nkembo et le dispensaire de Louis, Mme Mistoul – accompagnée des sénateurs Alexandre Sima et Pierre Ignace Sockat – a écouté et dit sa disponibilité pour les siens. À la mairie de la Campagne, elle a rendu compte des travaux parlementaires tandis qu'elle actait le partage prôné par Ali Bongo Ondimba, au Centre social de Nkembo. Les mains chargées, elle a remis un réfrigérateur, des rames de papier, des gels hydroalcooliques, des moustiquaires imprégnées,

et des victuailles aux personnes à mobilité réduite. Histoire de soulager, un tant soit peu, leur quotidien. "Nous venons la main sur le cœur vous dire que nous serons toujours à vos côtés avec les moyens à notre disposition", s'est-elle exprimée.

À la mairie du 1er arrondissement, les doléances recueillies portent sur l'absence d'un marché pour les femmes, d'un commissariat de police, le manque d'eau et celui d'un établissement scolaire dans Plaine-Orety. Autant de maux et bien d'autres qui plombent le quotidien des populations de son rayon politique. Elle a promis d'en parler aux ministres concernés par les besoins notés.

Au dispensaire de Louis, la sénatrice Mistoul et ses collègues ont remis du matériel de bureau, des rames de papier et bien d'autres produits nécessaires pour l'hôpital que le médecin-chef a promis d'utiliser à bon escient.

Partout, des conseils étaient donnés sur le respect des mesures barrières et la nécessité de se faire vacciner.